

Capter le Dividende Démographique en Afrique: Cas pratique du Bénin

AHOKPOSSI Yédodé, sedode@gmail.com, sedode@yahoo.fr

Résumé court :

Pour le Bénin, la notion "dividende démographique" constitue un enjeu majeur. Le pays engage des réformes et des efforts indispensables pour bénéficier de cette aubaine exceptionnelle. Le défi est d'investir davantage dans les jeunes générations, et d'avoir une génération capable de mettre l'économie du pays en mouvement. Dans ce papier on présente l'étude de cas du Bénin pour la capture du dividende démographique. La méthodologie utilisée est dérivée de celle du Demographic Dividend Monitoring Index (DDMI). C'est un indice synthétique qui facilite la compréhension des informations relatives au Dividende Démographique. Il ressort de notre étude que le DDMI du Bénin est évalué à 37,2%. Ce faible niveau de l'indicateur est principalement dû à la dépendance économique (28,6%), au capital humain (47,9%) et aux réseaux et territoire (16,4%). Le déficit des jeunes de 0-27 ans est de 1 629,36 milliards de franc CFA.

Résumé long

Introduction

Le dividende démographique en Afrique subsaharienne est l'objet d'une attention particulière et pour les attentes qu'il suscite. Mettre en avant une solution démographique au développement est une manière de conjurer les retards de l'émergence économique attendue, ainsi que les craintes exprimées face à un doublement de la population subsaharienne d'ici 2050, une multiplication par quatre d'ici la fin du siècle (Delaunay D. et all, 2019). En effet, l'émergence économique du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, constituant le groupe appelé les BRIC, a incité les pays africains à se fixer comme objectifs stratégiques, être pays émergents. Cette émergence n'a pas eu lieu sans des efforts préalables des pays cités. La transition démographique (baisse simultanée de la mortalité et de la fécondité) entraîne à une modification de la structure par âge de la population. Ce phénomène commence d'abord par la baisse de la mortalité, puis ensuite la baisse de natalité. Les pays de BRIC ainsi que la grande partie des pays développés sont à un stade très avancé de la transition démographique, alors que la plupart des pays africains en sont au début.

Avec une population d'environ 11 millions d'habitant en 2013, une croissance démographique annuelle de 2,8%, une proportion des moins de 15 ans de plus de 43% (RGPH-4), un indice synthétique de fécondité passant de 6,7enfants par femme en 1990 à

5,9 enfants par femme en 2017-2018 (EDS-5), le Bénin peut-il bénéficier du dividende démographique? Quelles sont les politiques à mettre en œuvre pour bénéficier du dividende démographique ? La notion “dividende démographique” constitue un enjeu majeur pour le pays. L’adhésion au projet SWEDD démontre l’importance de cet objectif pour le gouvernement.

La population jeune au Bénin sera le moteur de la prospérité économique des années à venir, si le pays met en place les politiques et les programmes nécessaires pour renforcer les opportunités qui s’offrent à la population. Un enchaînement d’impacts positifs peut découler d’une population active plus vaste, mieux éduquée, avec moins d’enfants à charge.

Le présent papier présente les risques et les opportunités associés à l’existence d’une population jeune nombreuse au Bénin.

I- Revus de la littérature

Le dividende démographique a fait l’objet de nombreuses analyses le plus souvent appliquées aux Pays en Développement. Certains auteurs avancent des arguments qui soutiennent un impact négatif de la croissance démographique sur la croissance économique (Dramini, 2015). Pour Thomas Malthus la croissance démographique pèserait lourdement sur les disponibilités alimentaires, ce qui réduirait le niveau de vie des populations. Les effets négatifs de la croissance démographique sur le bien-être économique amène l’idée du control de la fécondité. Ainsi, une fécondité en baisse aurait un effet positif sur la croissance du revenu par tête en Corée du Sud (la fécondité de ce pays est passée de 5,6 à 1,2 enfants par femme entre 1962 et 2002). Dans cette étude trois faits importants ont été remarqués : d’abord, une fécondité plus faible implique une croissance plus faible de la population et donc une augmentation du ratio capital/travail dans le modèle standard de Solow ; ensuite cette baisse entrainerait une diminution du taux de dépendance démographique et population totale. Et Enfin, la baisse de la fécondité impact positivement la participation des femmes sur le marché du travail.

Dans une analyse empirée basée sur la comparaison des pays asiatiques et africains entre 1965 et 1990, ces auteurs font ressortir que la baisse de la fécondité et la diminution du ratio de dépendance contribuent positivement à la croissance économique. Il faut toutefois noté que cet effet n’est pas automatique puisqu’il dépend aussi d’autres facteurs tels que la qualité des institutions et de la capacité de l’économie à accumuler du capital physique et

humain et aussi d'absorber la population potentiellement active dans l'emploi productif. C'est ainsi que le bonus démographique a été plus bénéfique dans les pays d'Asie et Amérique Latine.

Les études ont montré que les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont profité du dividende démographique pour leur décollage économique. En effet, Bloom et Williamson (1998) en utilisant une modélisation économétrique ont estimé cette contribution du dividende démographique à environ un tiers de la croissance économique en Asie. Mais ce décollage ne se fait pas seul ; il doit être accompagné par des institutions de qualité (État de droit, efficacité de la bureaucratie, corruption, liberté politique, la liberté d'expression, etc.).

Bloom et al. (2010), dans une des études a utilisé un modèle de croissance pour étudié l'effet de la santé et des changements démographiques sur la croissance économique de la Chine et de l'Inde. Pour eux, les principaux facteurs qui sont à la base du décollage économique de ces deux pays sont l'amélioration de la santé, l'ouverture commerciale plus grande mais aussi l'augmentation du ratio main d'œuvre sur population qualifié.

Les variables économiques, l'éducation et l'ouverture commerciale favorisent la croissance (Nayihouba, 2015). Par ailleurs, concernant les variables démographiques, la proportion de la population en âge de travailler et l'espérance de vie influencent positivement la croissance économique. L'éducation et la santé, constituent en plus de la fécondité les piliers pour l'atteinte de la croissance économique. En effet, une population en bonne santé serait plus inclin à investir dans son capital humain (éducation et compétence) et dans son capital physique (épargne et investissement) ; son expérience de vie s'allongerait et elle pourrait plus épargner pour la retraite. La santé entrainerait aussi la baisse de la fécondité et de la mortalité. Quant à l'éducation, elle permet aux jeunes filles d'entrée tardivement sur le marché matrimonial et de ce fait réduirai le nombre d'enfants qu'elle aura eu au cours de sa vie génésique. Elle permet aussi de se positionner sur le marché du travail formel et d'augmenter sa productivité.

L'effet positif qu'auraient les changements de la structure par âge de la population sur la croissance économique est désigné Dividende Démographique (United Nations, 2013). Ce concept a été introduit dans les années 1990 pour décrire l'interaction entre les changements dans la structure de la population et la croissance économique rapide en Asie de l'Est (Bloom, Canning et Malaney 2000 ; Bloom et Williamson, 1998). La transition démographique est à l'origine du processus du dividende démographique. En effet, la baisse de la mortalité infantile, suivie de la baisse de la fécondité, se traduit par une réduction des

taux de dépendants des plus jeunes et une période pendant laquelle un pays dispose d'une proportion élevée de personnes en âge de travailler. Comme le soulignent Canning et al. (2015), avoir un grand nombre de travailleurs donne un coup de pouce à l'économie à condition qu'il existe suffisamment de possibilités d'emploi. Ces possibilités d'emplois décentes offerts à la population active ont pour conséquences une augmentation de l'épargne et des changements favorables dans les dépenses en capital humain et physique.

Pour Olaniyan et al. (2012), une économie ne pouvant pas créer suffisamment de travail pour forte proportion de personnes sans emploi, ne peut produire à un niveau optimal et sa croissance économique est entravée. La plus grande partie de la production d'un pays est effectuée par la population active dont les jeunes en forment la majorité. Ainsi, selon Bloom et al. (2010), le chômage des jeunes constitue un problème majeur, car le taux de chômage élevé chez les personnes en âge de travailler peut bloquer le développement à long terme d'un pays. Cela s'explique par le fait qu'il peut limiter la capacité du pays à engranger des bénéfices des dividendes démographiques.

Afin d'accompagner efficacement les gouvernements africains à l'élaborer des politiques multisectorielles, Dramani (2018) a proposé un changement paradigmatique, après que les nombreuses politiques de développement ont manqué à la promesse de la prospérité partagée. Il a adopté une méthodologie inspirée du Demographic Dividend Monitoring index (DDMI) basée sur cinq indices à savoir : indice de couverture de dépendance économique, indice de qualité du cadre de vie, l'indice de synthétique de sortie de pauvreté, l'indice de développement humain étendu et l'indice des réseaux et territoire. Il ressort de ses analyses que le DDMI du Sénégal s'élevait en 2011 à 41,5% signe d'un niveau faible de capture du dividende démographique. L'analyse détaillée révèle que deux indices sur cinq ont des niveaux satisfaisant : indice de qualité du cadre de vie (63,2%), l'indice synthétique de sortir de pauvreté (57,9%). les autres indices surtout l'indice des réseaux et territoire (18,8%) révèlent des contre performances.

II- Méthodologie

La méthodologie utilisée dans ce papier est dérivée de celle du Demographic Dividend Monitoring Index (Dramani 2018, Dramani et Al 2019).

Le Demographic Dividend monitoring Index (DDMI) est un indicateur synthétique construit sur la base des indicateurs synthétiques de cinq dimensions de l'Observatoire National pour la capture du Dividende Démographique (ONDD) à savoir : la dépendance économique, le cadre de vie, la transition dans la pauvreté, le capital humain et le réseaux et territoire. Il

permet d'avoir toutes les informations relatives à la capture du dividende démographique et de faire des comparaisons au niveau local, national et régional.

1- Indicateur synthétique de suivi du dividende démographique

Le dividende démographique (DD) est l'apport économique qui découle d'une baisse de la fécondité. Les conséquences d'un tel phénomène vont au-delà de l'aspect purement démographique ou économique, et portent également sur d'autres secteurs. Bien qu'il soit évident que la transition démographique constitue son point de départ, l'atteinte du DD est accompagnée de changement dans plusieurs secteurs qui interagissent avec ce dernier. C'est notamment le cadre de vie, les transitions dans la pauvreté, le capital humain, la mobilité territoriale, entre autres. L'I2S2D permet d'appréhender les évolutions positives ou négatives de ces secteurs qui permettent de créer des conditions favorables à l'optimisation du DD.

1.1 Principe

L'I2S2D est un indicateur dépourvu d'unité et dont la valeur est comprise entre 0 (exécration) et 1 (excellent). Il est obtenu par la moyenne géométrique de cinq (05) indicateurs liés aux dimensions mentionnées ci-avant. Ces indicateurs dimensionnels sont :

Chaque indicateur dimensionnel couvre un (01) à sept (07) champs ou sous-dimensions. A leur tour, les sous-dimensions sont constituées de plusieurs indicateurs élémentaires qui leur sont spécifiques. L'ensemble des dimensions, sous-dimensions et indicateurs élémentaires a été validé par les pays SWEDD¹ qui mettent en place des Observatoires nationaux du dividende démographique (ONDD). L'initialisation du calcul de l'I2S2D est effectuée par ces ONDD avec l'appui technique du CREG.

Les méthodes d'élaboration des indicateurs dimensionnels sont déclinées dans les paragraphes qui suivent.

1.2 Indicateur de couverture de la dépendance économique (ICDE)

L'indicateur de couverture de la dépendance économique relève de l'économie générationnelle et est fondée sur le déficit du cycle de vie (LCD). Le LCD désigne, par définition, la différence à chaque âge entre la consommation et le revenu du travail. Il permet de quantifier, non seulement, la demande sociale au niveau agrégé, mais aussi le

¹ Le SWEDD est un projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique dans le Sahel qui regroupe le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

surplus économique créé par la population dans son ensemble. La détermination du LCD s'appuie sur les comptes nationaux de transferts (NTA) dont la méthode de construction est développée dans les manuels d'United Nations (2013) et CREFAT (2016).

Les indicateurs clés permettant de construire le déficit du cycle de vie sont la consommation qu'elle soit publique ou privée et le revenu du travail, et ceux-ci varient selon l'âge des individus.

En effet, le cycle de vie reflète de nombreux facteurs comportementaux et non comportementaux qui influencent la relation entre l'âge, d'une part, et la consommation et le revenu du travail, d'autre part. Au cours de la vie, les individus consomment à tous les âges, mais ils ne produisent qu'aux âges actifs. Pendant les périodes de jeunesse et de vieillesse, il en résulte que la consommation des individus excède leur production. Ces individus présentent donc un déficit et sont économiquement dépendants. A l'inverse, les personnes d'âge actif produisent plus qu'elles ne consomment, et dégagent donc un surplus qui permet de « subventionner » ceux dont la production ne couvre pas la consommation. Ainsi les groupes d'âge dont la production excède la consommation sont à l'origine des transferts au profit de ceux qui sont dans la situation opposée, i.e. les jeunes et les personnes âgées (United Nations, 2013). Ces transferts peuvent être privés (intra et inter-ménages) ou organisés par les décideurs publics.

Dans ce sens, seule une catégorie d'âge de la population est chargée d'assumer le rôle de la production afin de nourrir l'ensemble de la population : il s'agit des adultes actifs. Dans la plupart des cas, le surplus généré par les adultes actifs ne permet pas de financer entièrement le déficit total des individus économiquement dépendants.

L'ICDE se définit se définit comme le rapport entre le surplus économique des individus non-dépendants et le déficit des personnes économiquement dépendantes.

$$ICDE = \frac{\text{Surplus}}{\text{Déficit}}$$

Le surplus et le déficit sont obtenus par les expressions suivantes :

$$\text{Surplus} = -\sum_a (C_a - YL_a) \text{ sous la condition } C_a \leq YL_a$$

$$\text{Déficit} = \sum_a (C_a - YL_a) \text{ sous la condition } C_a > YL_a$$

où C_a et YL_a représentent respectivement la consommation agrégée et le revenu du travail agrégé des individus d'âge a .

Ainsi, l'ICDE évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu du travail dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique. Il mesure la capacité du pays à satisfaire la demande sociale des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

1.3 Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV)

L'indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est créé par l'OCDE en 2011 dans le cadre du programme « *Better Life Initiative* », pour permettre aux pays de disposer d'outils leur permettant mesurer le cadre de vie.

De manière standard, le cadre de vie est conçu comme l'ensemble d'éléments entourant la vie d'une personne. C'est l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie.

Dans sa formulation standard, l'IQCV couvre onze (11) critères considérés comme essentiels au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seuls sept (07) des onze sont retenus dans la dimension Qualité du cadre de vie, les quatre (04) étant pris en compte par les autres dimensions.

Chaque critère du bien-être est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque critère, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable.

La normalisation se fait à partir d'une formule classique qui permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombres compris entre 0 (le pire résultat possible) et 1 (le meilleur résultat possible). Les détails de la méthodologie sont explicités par CREG (2017) dans le *Manuel de Formation sur les Dimensions et Indicateurs de Suivi de l'Observatoire du Dividende Démographique*.

La liste des critères (ou sous-dimensions) et des indicateurs élémentaires sont dans le tableau qui suit.

Tableau I . Sous-dimensions et indicateurs de la dimension Qualité du cadre de vie

Critères ou Sous-dimensions	Indicateurs
Engagement civique	Participation électorale
	Participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations
Liens sociaux	Qualité du réseau social
Environnement	Pollution atmosphérique
	Qualité de l'eau
Logement	Nombre de pièces par personne
	Accès aux équipements sanitaires de base
	Cout du logement
Satisfaction	Satisfaction à l'égard de la vie
Equilibre travail-vie	Horaires de travail lourds
	Temps consacré aux loisirs et à soi
Sécurité	Sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules dans la nuit
	Taux d'homicides

Source : CREG, 2017

1.4 Indicateur synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP)

La mesure et l'analyse de la pauvreté sont d'une importance particulière dans le processus de suivi et d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques, mais aussi dans la surveillance de l'évolution de la situation en ce qui concerne la capture du DD et l'atteinte des ODD.

Au regard des fortes inégalités dans la distribution des richesses et de la grande vulnérabilité des ménages des pays en développement, il paraît encore plus important de mieux comprendre le phénomène qu'est la pauvreté et de mieux cibler les populations à risque. A cet égard, les études de la dynamique de la pauvreté ont pour objectif d'identifier les individus qui entrent ou sortent de la pauvreté au fil du temps et d'en analyser les principaux facteurs qui jouent un rôle important dans cette mobilité de la pauvreté (Dramani, 2018).

C'est dans ce sens que l'indicateur synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) a été conçu pour mesurer le risque plus ou moins grand de voir le bien-être des populations s'améliorer ou se dégrader relativement à la diminution de la persistance dans la pauvreté.

L'ISSP s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de

pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

En considérant deux période T1 et T2, la méthode permet d'estimer :

- **PP** : la proportion d'individus qui sont restés pauvres sur les périodes T1 et T2 (pauvreté chronique ou permanente),
- **PNP** : la proportion d'individus ayant transité d'un état de pauvreté à un état de non pauvreté entre T1 et T2 (sortie de la pauvreté),
- **NPP** : la proportion d'individus ayant transité d'un état de non pauvreté à un état de pauvreté entre T1 et T2 (basculement dans la pauvreté), et
- **NPNP** : la proportion d'individus qui sont demeurés non pauvres sur les deux périodes T1 et T2 (non pauvreté pure).

L'ISSP, dont la formule est donnée ci-dessous, permet de déterminer le taux de sortie de pauvreté parmi la population vulnérable, i.e. les personnes qui transitent d'un état de pauvreté à un état de non pauvreté et inversement.

$$ISSP = \frac{PNP}{PNP + NPP}$$

1.5 Indicateur de développement humain élargi (IDHE)

L'indicateur de développement humain élargi (IDHE) est un indicateur composite de mesure du capital humain. L'IDHE reprend les dimensions et indicateurs de l'IDH (Indice de développement humain conçu par le PNUD) auxquels on ajoute l'indice synthétique de fécondité, et présente la possibilité de désagrégation à un niveau infranational.

A l'image de l'IDH, l'IDHE couvre trois sous-dimensions essentielles de la vie :

- **la santé** représentée par l'espérance de vie à la naissance et l'indice synthétique de fécondité (ISF). L'espérance de vie à la naissance permet de mesurer la longévité et intègre indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux. Pour ce qui concerne la fécondité, sa prise en compte dans l'IDHE se justifie par le fait qu'une « fécondité élevée pose des problèmes de santé et présente des risques pour les enfants et leur mères, nuit à l'investissement en capital humain, ralentit la croissance économique, et constitue une menace potentielle »

(Dramani, 2016). Selon Cleland et al. (2006) et Canning et Schultz (2012), une réduction des taux de fécondité est considérée comme bénéfique pour les pays à faible revenu, car elle est associée à une meilleure santé maternelle et infantile, à l'autonomisation des femmes, à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre la faim. Elle contribue également à l'atteinte du DD ;

- **l'éducation** : elle est mesurée par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Elle traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité à participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;
- **le niveau de vie** appréhendé par le logarithme des dépenses de consommation par tête. En effet, la consommation finale des individus permet de mesurer leur niveau de vie décent ou le niveau de leur bien-être économique.

L'IDHE représente la moyenne géométrique des indices normalisés utilisés pour mesurer les niveaux atteints dans chaque sous-dimension (CREG, 2017). Les valeurs maximales sont les valeurs les plus élevées observées au cours de la période considérée (1980-2016). Les valeurs minimales sont celles que l'on est en droit de considérer comme des valeurs de subsistance.

Pour ce qui concerne l'ISF, un traitement spécifique est effectué de telle sorte que pour l'indice normalisé prend la valeur 1 lorsque l'ISF est de 3 enfants par femme, et la valeur 0 lorsque l'ISF est égal à 0 (minimum) ou 8 (maximum).

L'indice synthétique de fécondité normalisé (ISFN) est donné par l'expression suivante :

$$ISFN(x) = \frac{x}{3} * \mathbf{1}_{[0;3]}(x) + \frac{(8-x)}{(8-3)} * \mathbf{1}_{]3;8]}(x)$$

où $x = ISF$; $\mathbf{1}_{[0;3]}(x)$, et $\mathbf{1}_{]3;8]}(x)$ des fonctions indicatrices de x

Un ISF très élevé présente des obstacles pour l'atteinte du DD car il accélère le rythme d'accroissement de la population jeune à charge. Mais aussi lorsqu'il est très faible cela entraîne un vieillissement rapide de la population et rend hypothétique le renouvellement de celle-ci. Ainsi, lorsqu'il est très élevé ou très faible, l'ISF présente inconvénients tant économiques que démographiques pour le pays. Dans de telles conditions, les

recommandations des démographes conduisent à un ISF optimal d'environ 3 enfants par femme.

1.6 Indicateur synthétique de réseaux et territoires (ISRT)

L'indicateur synthétique de réseaux et territoires (ISRT) renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire national. L'ISRT couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers.

Dans chaque sous-dimension, un certain nombre d'indicateurs permettent de quantifier celle-ci. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'ISRT représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels. Le tableau ci-dessous donne la composition des sous-dimensions.

Tableau 2 : Sous-dimensions et indicateurs de la dimension Réseaux et Territoires

Critères ou Sous-dimensions	Indicateurs
Urbanisation	Densité de la population
	Taille moyenne des ménages
	Taux d'urbanisation
	Ratio ménages locataires sur ménages propriétaires
Migration	Indice d'entrée
	Indice de sortie
Infrastructure et services sociaux de base	Indice d'accès aux infrastructures et services sociaux de base
	Indice de qualité des infrastructures et services sociaux de base
Flux financiers	Indice des transferts
	Taux d'accès aux services de transferts formels
	Consommation par tête
	Coût du panier de la ménagère de la région

Source : CREG, 2017

2. Identification des indicateurs et des écarts à combler

Il s'agit là de définir une cible et de comparer la situation actuelle (décrite par les sous-dimensions) par rapport à cette cible. Les sous-dimensions en dessous de la cible sont

identifiées ainsi que les indicateurs sur lesquels il faut agir pour la sous-dimension à la situation souhaitée.

Cependant, la quantification des écarts à combler passe par la définition de seuils de référence. Les dimensions, sous-dimensions et indicateurs ayant des valeurs normalisées entre 0 et 1, la situation souhaitable est que la valeur de chaque composante soit supérieure à $R=0,5$. Ainsi, le seuil de $R=0,5$ est retenu comme une référence qu'il atteindre au moins. De ce fait, toute sous-dimension dont valeur est inférieure à 0,5 est considérée comme « hypothétique ». Dans les sous-dimensions « hypothétiques », les indicateurs inférieurs à 0,5 sont des secteurs sur lesquels il faut apporter des changements pour ramener la sous-dimension à l'état souhaité.

L'écart à combler pour atteindre la référence pour un indicateur qui se situe en dessous de celle-ci est donné par :

$$\text{Écart à combler} = R - X$$

où X est l'indicateur et $R=0,5$ la référence ou le seuil à atteindre

Une première estimation de l'IS2D et des sous-dimensions qu'il comporte est effectuée conformément à la méthodologie présentée ci-dessus. Cela présente la situation actuelle pour le pays et donne une idée des lacunes les plus importantes par rapport seuil visé.

III- Résultats

Dans cette partie, nous allons présenter les résultats des indicateurs synthétiques qui ont permis de d'obtenir le DDMI pour le Bénin et l'indicateur synthétique lui-même.

1. L'indice de couverture de dépendance économique

L'indice de couverture de dépendance économique (ICDE) est calculé en rapportant le total des surplus sur le total des déficits. Il est évalué à 28,6%. Seulement 29% des déficits à la jeunesse (0-27 ans) et à la vieillesse (60 ans ou plus) sont couverts par le surplus des actifs occupés.

Tableau 3 : Récapitulatif des sous-dimensions de l'ICDE

Déficit	des jeunes (0-27 ans)	1 629,36 (96% du Déficit et 33% du PIB)
	des séniors (60 ans et +)	70,24 (4% du Déficit et 2% du PIB)
Surplus (28-59 ans)		1 259,56 (19% du PIB)
LCD global		485,78 (10% du PIB)
ICDE		28,6%

CREG, 2018

2- Indice de qualité du cadre de vie

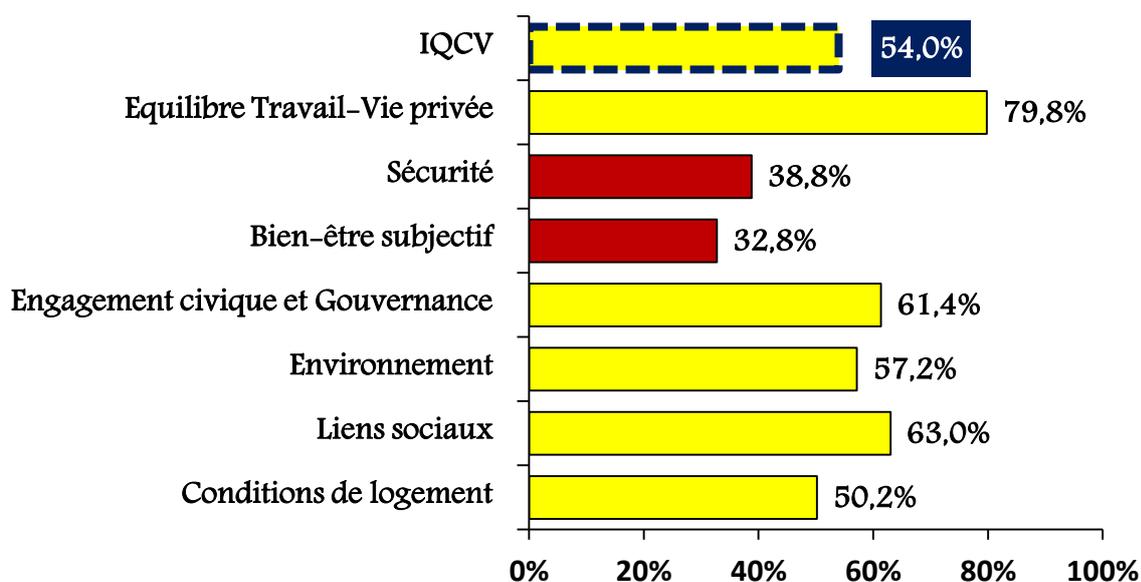
Le Better Life Index est un indicateur du vivre mieux créé par l'OCDE en 2011 qui a pour but de faire participer les citoyens au débat sur le bien-être, tout en révélant ce qui compte le plus pour eux. Il est calculé sur la base des thèmes suivants : liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, logement, revenu, emploi, satisfaction à l'égard de la vie, sécurité et équilibre travail-vie.

Sept des onze thèmes sont retenus pour cet indicateur dans le calcul du DDMI. Il s'agit des liens sociaux, de l'environnement, de l'engagement civique, du logement, de la satisfaction à l'égard de la vie, de la sécurité et de l'équilibre travail-vie. C'est l'ensemble de ces indicateurs qui permet de calculer l'Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV). Les autres sont pris en compte au niveau des autres indices.

L'IQCV du Bénin est évalué à 54,0%. Les sous-dimensions sécurité et bien-être subjectif ont un effet de contre performance sur l'indicateur.

Afin de bénéficier du dividende, le Bénin doit redoubler d'effort en matière de sécurité et du bien-être subjectif. L'indicateur du Bien-être subjectif (BES) retenu est la proportion de personnes satisfaites à l'égard de la vie. Cet indicateur exprime le sentiment des béninois par rapport à l'ensemble de son parcours de vie. Le faible niveau de cet indicateur indique que dans l'ensemble les béninois ont un sentiment d'incertitude, de faible confiance voire d'insécurité par rapport à la vie. Quant à la sécurité, le gouvernement doit revoir les indicateurs tels que la proportion de personnes qui se sentent en sécurité lorsqu'elles marchent la nuit et le nombre d'homicides pour 100. 000 habitants.

Graphique 1 : Synthèses des indicateurs sous-dimensionnels de l'IQCV



Source : CREG, 2018

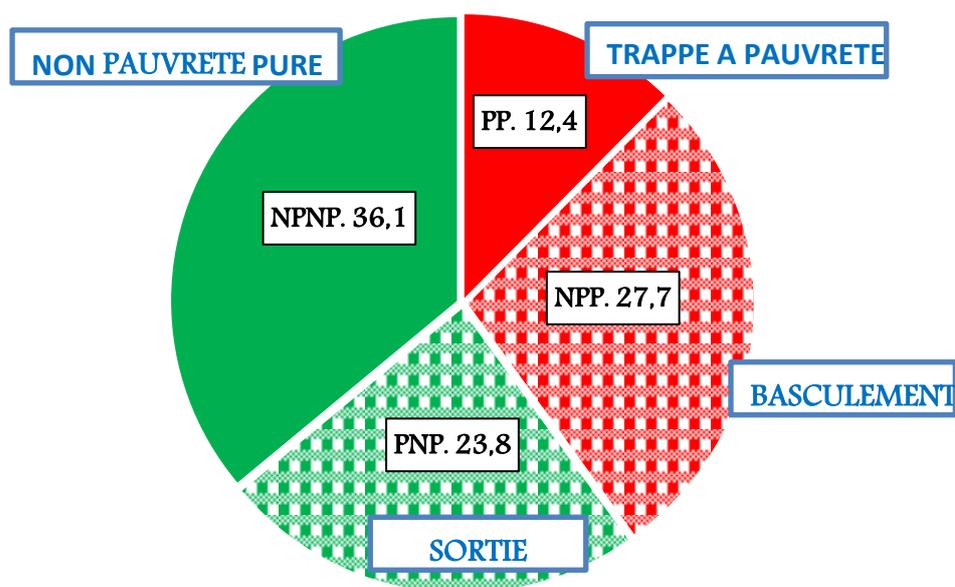
3- Indice synthétique de sortie de la pauvreté

L'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) permet de comparer dans le temps les proportions des individus qui étaient pauvres au cours d'une période et qui sont devenus non pauvre ; ceux qui étaient non pauvres et qui sont devenus pauvres, ceux qui sont restés dans des états stationnaires (pauvre toute la période ou non pauvre toute la période). L'analyse est allée au-delà de l'étape l'incidence de la pauvreté sur la population.

En comparant la pauvreté entre deux périodes 2011 et 2015 au Bénin, il ressort que 23,8% étaient pauvres en 2011 et sont devenus non pauvres en 2015 (PNP) ; 27,7% étaient non pauvres en 2011 et sont devenus pauvres en 2015 (NPP). Ce qui permet d'avoir un indice de transition de 46%. Par contre l'indice de stabilité des béninois est de 74% : 12,4% sont restés dans des états stationnaires pour les pauvres chroniques (PP) et 36,1% pour les non pauvres purs (NPNP).

L'ISSP du Bénin s'élève à 58,7%. Ce qui signifie qu'au cours de la période 2011-2015, 59% de la population sont sorties de la pauvreté. Le niveau de l'indice moyen.

Graphique 1 : Synthèse des indicateurs sous-dimensionnels de l'ISSP



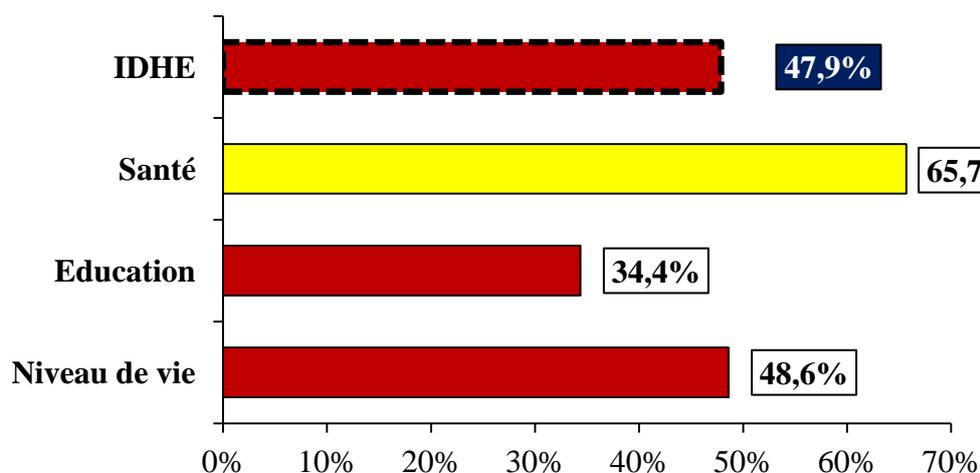
Source : CREG, 2018

4- Indice de développement humain étendu

L'indice de développement humain étendu (IDHE) est un indice synthétique des indicateurs des sous-dimensions (santé, éducation et niveau de vie). Au Bénin, l'indice a une valeur de 0,479 sur 1. Cette valeur est faible et inscrit le pays parmi ceux ayant un niveau faible de l'IDHE. Ce sont les sous-dimensions d'éducation et de niveau de vie qui ont plombé l'indicateur.

Les tableaux 4 et 5 montrent que la sous-dimension de l'éducation a tiré l'IDHE du Dakar vers le bas. L'indice de l'éducation est évalué à 47,9% pour Dakar. Ce qui est inférieur à 50%. Dakar est dans la bande rouge concernant l'éducation. C'est surtout au niveau de la durée moyenne de scolarisation (5 ans) sur une valeur maximale de 15 ans que le problème de l'éducation se pose dans la région. Cette durée reflète le capital humain dont dispose la région et renseigne sur le nombre d'année d'étude incorporé dans les individus de 25 ans et plus. Le capital humain de la région de Dakar n'est pas bien qualifié vu les résultats.

Graphique 2 : Synthèse des indicateurs sous-dimensionnels de l'IDHE



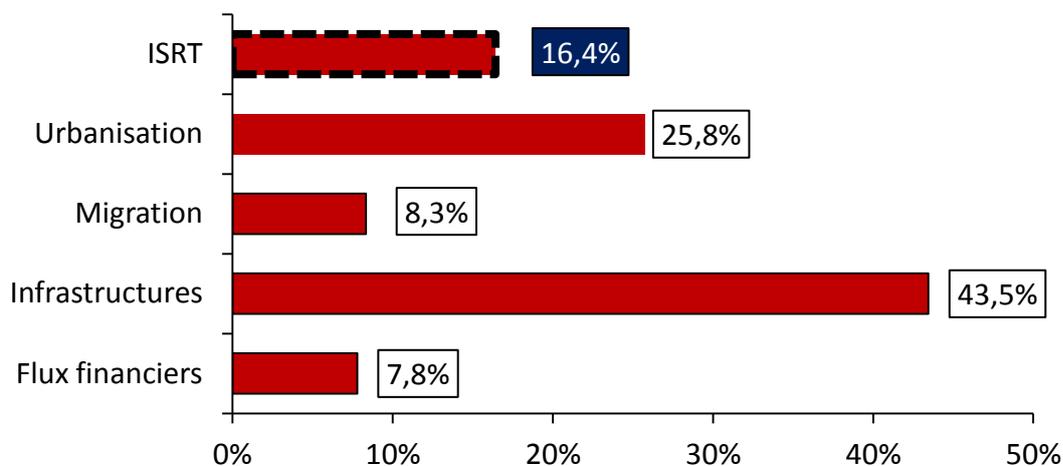
Source : CREG, 2018

5- L'indice des réseaux et territoire

L'indicateur de réseaux et territoire est un indicateur synthétique qui suit les déplacements des ressources sur un territoire. Ces ressources peuvent être des ressources humaines (des hommes), des ressources financières et des biens et services. Ainsi, partant des flux migratoires, l'indicateur de réseaux et territoire suit l'attractivité des zones ainsi que la modification de la répartition de la population et de la densité des zones liée à cette dernière (Dramani, 2018).

L'IRST (Indice Synthétique des Réseaux et territoire) du Bénin est estimé à 16,4%. Cet indicateur cache des disparités spatiales importantes. Des indices de l'urbanisation à celui des flux et capacité financières, il varie de 76,6% à 74,1%. Tous les indicateurs des sous-dimensions sont moins bien classés avec des indices variant entre 7, 8% et 43,5%.

Graphique 3 : Synthèse des indicateurs sous-dimensionnels de l'IRST

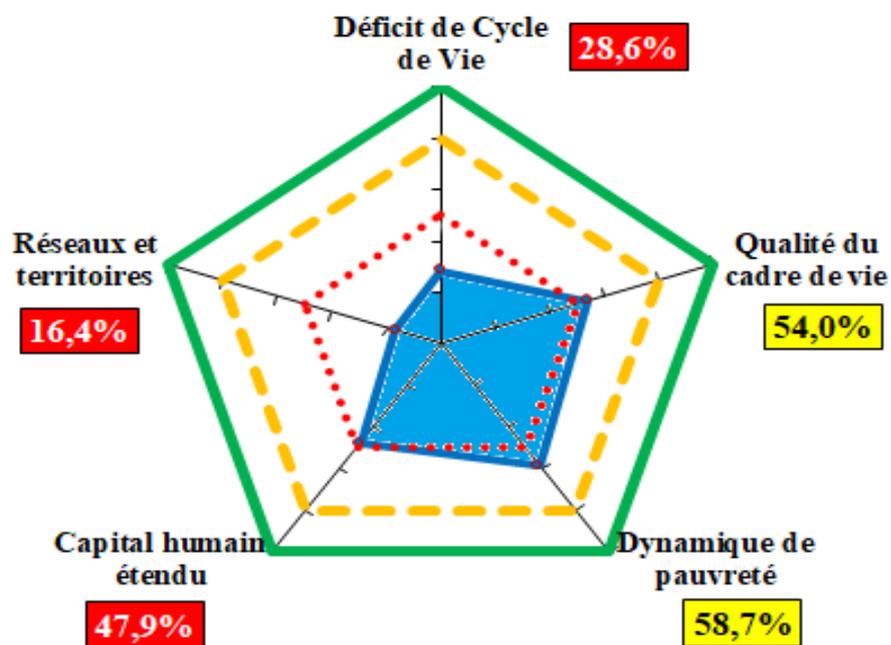


Source : CREG, 2018

6- L'indice synthétique de suivi de dividende démographique ou Demographic Dividend Monitoring Index

Il ressort de notre étude que le DDMI du Bénin est évalué à 37,2%. Ce faible niveau de l'indicateur est dû à la dépendance économique (28,6%), au capital humain (47,9%) et aux réseaux et territoire (16,4%). S'agissant de la dépendance, on remarque que seulement 29% gap de consommation des individus économiquement dépendants sont couverts par l'excédent de revenu dégagé par les travailleurs. Le déficit des jeunes de 0-27 ans est de 1629,36 milliards de franc CFA. Il existe un faible niveau d'interactions et de structure.

Graphique 4 : DDMI du Bénin, 2015



Source : CREG/ Rapport dimensionnel ONDD-Bénin, 2018

L'IQCV renseigne que plus que 54,0% de la population sont satisfait de leur vie. Ils prétendent avoir un « Better life ».

L'ISSP renseigne que on note que 58,7% des ménages ont transité entre 2011 et 2015 c'est-à-dire sont sortis de la pauvreté. Le pays doit encore fournir beaucoup d'efforts pour éradiquer la pauvreté chronique.

Conclusion

Cet article a analysé le DDMI du Bénin en 2015. Nous avons procédé par le calcul des indicateurs synthétiques pour chaque dimension avant de calculer l'indicateur synthétique du suivi du dividende démographique encore appelé DDMI en anglais. L'Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) est un indicateur qui varie entre 0 et 1. Il est évalué à 37,2% ce qui est inférieur à 50% ; des efforts restent à faire pour la capture du dividende démographique au Bénin.

L'analyse détaillée par dimension montre que seulement 29% de gap de consommation des individus économiquement dépendants est couvert par l'excédant de revenu dégagé par les travailleurs. Ceci est expliqué, entre autres, par l'importance numérique de la population à charge notamment des jeunes. Le reste du déficit sera comblé par les transferts, les revenus de patrimoine et celui du capital.

L'IQCV indique que la population béninoise apprécie très peu son bien-être. Le niveau de qualité du cadre de vie est évalué à 54% et est porté largement par l'équilibre travail-vie privé (80%). A noter cependant que la sécurité et le bien-être subjectif restent très peu appréciés, défavorisant ainsi à la qualité du cadre de vie.

S'agissant de l'indice de la sortie de la pauvreté, il indique qu'un nombre important d'individus ayant transité entre 2011 et 2015. Beaucoup d'efforts restent à fournir puisque la proportion de ceux qui ont basculé est importante (28%).

Dans le cadre du développement humain, le pays a un IDHE acceptable (48%). Cette situation s'explique par la fécondité qui est encore élevée dans le pays. L'éducation et le niveau de vie ont tiré cet indicateur vers le bas.

En analysant l'ISRT, on remarque tous les indicateurs sous-dimensionnels sont inférieurs à 50% ; ce qui explique le niveau très faible de l'indicateur pour le pays.

A l'issue de cette étude, il ressort comme recommandations ce qui suit :

✓ *Améliorer le niveau du capital humain par le maintien de la population dans le système éducatif plus longtemps .permet de maintenir et d'augmenter la durée attendue de scolarisation,*

✓ *Renforcer les compétences des 25 ans ou plus afin de les rendre plus compétitifs* .
permet d'améliorer la durée moyenne de scolarisation (faible) afin de les rendre plus compétitifs sur le marché du travail ;

✓ *Assurer une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail*. ceci permettra de réduire l'âge de début de dépendance

✓ *Susciter la mobilité des populations en créant des pôles économiques* : cette recommandation vient du faible niveau de l'IRST ;

Bibliographie

- **Bloom D, D Canning, and P Malaney.** 2000 “Population dynamics and economic growth in Asia.” Population and Development Review 26(Suppl.): 257–290.
- **Bloom D., D. Canning, G. Fink, and J. Finlay** 2010, “Microfoundations of the Demographic Dividend”. Paper presented at the IUSSP seminar on demographics and Macroeconomic Performance, Paris. 4-5 June.
- **Bloom D, and J Williamson.** 1998 “Demographic transitions and economic miracles in emerging Asia.” World Bank Economic Review 12(3): 419–455.
- **Delaunay D., Guengant J-P.,** 2019 (Ed.) Le dividende démographique en Afrique subsaharienne[en ligne]. Paris, IEDES-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 120p. (Collection Monographies Sud-Nord, n°9) Disponible sur : < <https://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>>
- **Dramani, L.** 2018, “Dividende Démographique et Développement Durable au Sénégal: Le Développement sous un nouveau prisme”, Vol. 1 ; Edition L’Harmattan Sénégal
- **Dramani L.** 2019, « Dividende démographique en Afrique de l’Ouest et du Centre: Définitions, Mesures et Résultats », in Le dividende démographique en Afrique subsaharienne[en ligne]. Paris, IEDES-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 120p. (Collection Monographies Sud-Nord, n°9) Disponible sur : < <https://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>>;
- **Nayihouba A.,** 2015 : Dividende démographique et croissance économique : quelles perspectives pour l’Afrique ? (en ligne). STATECO N°109, 2015 ; 14 p
- **Olaniyan O., A. Soyibo and A. O. Lawanson,** 2012 “Who finances the Consumption of the Unemployed Youths in Nigeria? Evidence Using Overlapping Generations Model”, Paper Prepared for presentation at the CSAE 2013 Conference on Economic Development in Africa to be held at St Catherine’s College, Oxford, 17-19 March 2013.
- **République du Bénin,** 2013 : "Recensement Général de la Population et de l’Habitat ", Institut National de la Statistique et d’Analyse Economique, Synthèse des analyse sur la dynamique de la population.
- **République du Bénin,** 2017-2018 : « Rapport Enquête Démographique et de Santé» ; Ministère du Plan et du Développement ; Synthèse des rapports.
- **République du Bénin,** 2018 : « Rapport Nationale sur la capture du dividende démographique » ; Ministère du Plan et du Développement ; Synthèse des rapports.
- **United Nations,** 2013: National Transfer Accounts Manual: Measuring and analysing the generational economy, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

ANNEXES

Tableau: Récapitulatif des resultants

Dimensions	Indicateurs des dimensions	Valeurs
Déficit de Cycle de Vie	Indicateur de Couverture de dépendance économique (ICDE) = Surplus/Déficit	29%
Qualité du Cadre de Vie	Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV)	54%
Transition dans la pauvreté	Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP)	59%
Capital Humain Elargi	Indicateur de Développement Humain Etendu (IDHE)	48%
Réseaux et Territoires	Indicateur Synthétique de Réseaux et Territoire (ISRT)	16%